no.4 39

LETTRE DES QVATRES MINISTRES de la Rochelle.

Enuoyee au Roy ce 14. de Mars 1619.

A Paris,

Chez *Iacques Bon-homme.*

LETTRE DES quatre Miniſtre de la Rochelle enuoyée au Roy, le 14. de Mars. 1619.

SIRE,

Nous ne ſçaurions nier à voſtre Majeſté que ſuiuant le commandement du Sieur Deſpernon nous a fait donner quelque trou-

ble à nos eſprits crai-
gnant que cela ne don-
naſt de l'empeſchemēt
à la liberté de conſcien-
ce & à noſtre Religion,
mais nous prenōs vne
telle aſſeurance enuers
la foy, bonté & clemē-
ce de voſtre Majeſté,
& puis Sire, vous eſtes
le fils de ce grand Roy
Henry IIII. dont la va-
leur nous eſtimera la

foy&la clemẽce, ſuiuãt les renouuellemẽts des Edits de Pacificatiõ, & ſe rẽd & ſe rẽdra immortelle dãs nos ames, no⁹ nous aſſeurerons qu'eſtant ſon legitime heritier & ſucceſſeur à ce floriſſant Royaume, que vo⁹ meſme à ſa valeur & foy & clemence ſous laquelle nous prenõs telle aſſeurãce, que

nous ne voulõs employer nos biẽs & nos vies qu'au ſeruice de voſtre Majeſté, le Sieur Deſpernon nous à mandé ſoit diſãt de voſtre part & de la Reyne voſtre tres honnorée Dame & Mere) venant prendre poſſeſſion de noſtre ville ſuppliant le grand Monarque du Ciel, & de la terre don-

ne longue & heureuſe vie à voſtre Maieſté nous ne deſirons point Sire, auoir ledict Sieur Deſpernon, pour nous commãder, mais trouuant bon Sire, de nous donner telle qui plaira à voſtre Majeſté, laquelle nous ſupplions treshumblemẽt flechiſſãt les genoux de nos cœurs au nom de tout

les temples de la Rochelle, & nous tenir.

SIRE,

Pour les tres-humbles & obeyſſans ſeruiteurs & ſubjets, Giror, Peirolle, Radauelle, Faucheur, Miniſtres General de la Rochelle, ce 14. de Mars, 1619.